

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2017 à 20H

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

CHAVANEL Laurent - DUTREMBLE Gilles - GAUDET Charles - LACOMBRE Henri Gabriel - RUAUX Eveline - RYCHLIK Jean-Louis - SAUNIER Renée - SCHIAVONE Pascal - BOUDRY Véronique - DIRY Jean-Charles - RIZET Jean-Pierre - TILLIER Jacky - LARUE Philippe - LOMBARD Nathalie

AVAIT DONNE POUVOIR : QUILLIVIC Eliane à BOUDRY Véronique

EXCUSES : PUZENAT Jessica - BEY Ophélie - DUMAS Martine - CORNELOUP Séverine

Un scrutin a eu lieu, Evelyne RUAUX a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 27 Septembre 2017

Le compte rendu est adopté à l'unanimité des membres présents avec 14 voix POUR.

ORDRE DU JOUR

- **FIXATION DES TARIFS 2018**

Comme chaque année, les nouveaux tarifs sont débattus avec une proposition pour 2018 d'une augmentation globale de 15% pour la salle des fêtes compte tenu du coût inférieur aux autres communes. Il est décidé d'ajouter une ligne qui spécifie qu'à défaut d'entretien du ménage ou en accord avec les utilisateurs, une somme forfaitaire de 80 € sera appliquée. A cette occasion, le Maire précise que pour 2017, le bilan salle des fêtes est équilibré à 13 000 € entre les dépenses de consommables et les recettes.

Pour les loyers, on applique le taux décidé par l'INSEE à savoir + 1.16 %.

La plupart des autres tarifs restent inchangés, de même que les tarifs du centre de loisirs. (voir tableaux en annexe)

ACCORD AVEC 14 VOIX POUR ET UNE ABSTENTION

- **AUTORISATION DE DEPENSES 2018**

Une délibération permet d'anticiper les dépenses urgentes d'investissement en 2018 avant le vote du budget.

ACCORD AVEC 13 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS

- **ACQUISITION DE TERRAIN**

Il s'agit de la parcelle de terrain qui correspond à l'emprise du stade Bourgarit Route de Perrecy (RD60) que la CUCM rétrocède à la commune à l'euro symbolique une parcelle de 13 503 m².

ACCORD A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS

- **INDEMNITES AU COMPTABLE DU TRESOR**

Pour 2017, le montant des indemnités allouées au Trésorier est de 532.28 €

ACCORD A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS

- RECENSEMENT DE LA POPULATION

En 2018, la commune de CIRY LE NOBLE sera recensée du 18 janvier au 17 Février. Il est nécessaire de prendre une délibération pour accepter le montant de la dotation forfaitaire de l'Etat de 4 597 € et de recruter 5 agents recenseurs pour les opérations de collecte. Des frais de déplacements seront versés aux agents recenseurs qui devront utiliser leur véhicule personnel sur des zones éloignées. Une information sera faite à tous les habitants sur le site de la commune et par le biais du bulletin municipal qui sera distribué au moment des fêtes.

ACCORD A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS

- CONVENTION DE DEMATERIALISATION

Il s'agit de prendre une délibération pour finaliser la convention entre l'Etat et la Commune pour dématérialiser tous les actes administratifs (arrêtés, délibérations...)

ACCORD A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS

- PRISE EN CHARGE DES FRAIS DU SALON DES MAIRES

Lors du dernier Congrès des Maires du 21 au 23 Novembre, le Maire et 2 adjoints y ont participé. La collectivité s'engage à prendre en charge les frais d'inscription de 95 € par personne.

ACCORD AVEC 12 VOIX POUR, 3 élus ne prenant pas part au vote

- MISE EN ŒUVRE DU RIFSEEP

En décembre 2016, notre commune avait pris une délibération pour la mise en œuvre du nouveau régime indemnitaire pour les agents communaux. A ce jour, ce nouveau régime n'est pas mis en place car il restait certains décrets à intervenir (filière technique et culturelle). La délibération est mise à jour et ce nouveau régime sera applicable à compter du 1^{er} janvier 2018.

ACCORD AVEC 14 VOIX POUR ET UNE ABSTENTION

- MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Afin de mettre en concordance le tableau des effectifs avec les dossiers de promotions qui seront présentés en janvier 2018, un nouveau tableau des effectifs est présenté et sera applicable au 1^{er} Janvier 2018 avec des ouvertures de postes correspondants.

ACCORD A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS

QUESTIONS DIVERSES

- Magasin INTERMARCHE : Un courrier est arrivé en mairie informant de l'abandon du projet de construction d'un nouvel Intermarché. Le maire prend acte de cette décision.

- Bilan TELETHON : 5 211.68 €. Le bilan est positif sachant que le nombre de repas s'est élevé à 190.

- Rencontre avec OTSI : Cette rencontre avec l'office de Tourisme Communautaire a permis de faire le point sur les manifestations. L'OTSI propose d'organiser un marché le 20/07, l'idée est de mutualiser et de faire un marché conjoint Commune + OTSI.

Maison de soins : Une nouvelle demande est arrivée pour l'installation d'un ostéopathe à la maison de soins à raison de 2 jours et demi par semaine. La demande sera étudiée.

L'ordre du jour étant terminé, la séance peut être levée à 21 H.

Evelyne RUAUX
Secrétaire de séance